

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

D'Echo en Echo
Aux Giettes : un nouveau chalet

Supplément aux *Echos de Saint-Maurice*, 1992, tome 88b, p. 46-48
© Abbaye de Saint-Maurice 2014

Aux Giettes : un nouveau chalet

Là-haut sur la montagne... l'était un vieux chalet...



Pour beaucoup d'anciens étudiants, le chalet des Giettes demeure dans les mémoires le lieu de la « promenade à la montagne »... Montée dans la chaleur de juin, traversée du plateau de Vérossaz avec ses odeurs de foin coupés, pique-nique, cacao préparé par M. le chanoine Henri Michelet, rencontre, amitié...

Ce chalet des Giettes fut et demeure aussi le lieu de vacances de la communauté où de nombreux confrères ont tissé et tissent des liens de fraternité et d'amitié. Que de souvenirs de ces belles soirées d'été au cours desquelles les jeux de cartes et les farces laissaient libre cours à l'imagination et au rire...

Mais, comme chacun le sait, les choses passent et doivent se renouveler pour continuer d'exister. Reconstitué en 1932, le chalet a été transformé et aménagé à l'intérieur dans les années 1980 (douches, sanitaires, salle de réunion, etc.).

A la suite de nombreuses déprédations causées par des « visiteurs malhonnêtes » (deux années consécutives, toutes les vitres de la véranda furent détruites), une construction de la véranda « en dur » s'imposait, mais à quelles fins ?

Là-haut sur la montagne... l'est un nouveau chalet...



Une réflexion sur le taux d'occupation du chalet, ainsi que sur les besoins du Collège ont permis de dégager une idée maîtresse : « Pourquoi ne pas se donner avec le chalet des Giettes un outil de travail pour le Collège ainsi qu'un lieu de détente et de rencontre pour la communauté ? » Cette réflexion a abouti à la présentation d'un projet d'agrandissement du chalet. Une première demande d'autorisation de construire fut refusée en 1988. En 1989, un second projet, complètement remanié connut le même sort... Ce n'est qu'en 1990, sur la base du deuxième projet remanié, que l'autorisation de construire fut accordée.

Nous avons le joie de vous présenter en photos ce projet aujourd'hui réalisé selon les plans de M. le Recteur Claude Martin. Il s'agit d'une annexe dont la

superficie est plus vaste que celle de l'ancien chalet. Au rez-de-chaussée trouvent place : trois dortoirs à huit personnes, un dortoir à six personnes, une chambre pour accompagnant, trois douches, WC et chaufferie. Au premier étage, une grande salle de réunion ainsi qu'une cuisine (aménagée dans le vieux chalet) permettent d'y vivre agréablement à plus de trente personnes.

En ce qui concerne le chauffage, vu que les Services Industriels de Monthey ne pouvaient pas nous donner assez d'énergie pour un chauffage électrique, l'annexe, ainsi qu'une partie de l'ancien chalet sont chauffés au moyen d'une pompe à chaleur qui récupère l'énergie dans le sol à 1 mètre 40 de profondeur, sur une superficie de 500 m².

Inaugurés en novembre 1991, tous ces lieux et espaces ont déjà été fréquentés par plus de quinze classes du Collège pour des rencontres de deux jours ainsi que par des groupes d'aumônerie et de JRC.

Le noviciat de l'Abbaye, ainsi que plusieurs confrères profitent également avec plaisir de ces améliorations. Il est toujours agréable de trouver, dans un monde souvent bruyant, un îlot de calme au cœur d'une nature qui offre en toutes saisons son calme et ses beautés.

Dans sa modestie, le chanoine Jean-Paul Amoos qui signe les lignes ci-dessus, ne dit pas qu'il a été le maître d'œuvre de cette magnifique réalisation. Il est impossible de compter le nombre d'heures et même de journées qu'il a passées dans « son » chantier des Giettes, puisque c'est en bonne partie lui, aidé des novices et de Frère Laurent, qui a réalisé tous les aménagements depuis le début des années 1980.

Le 1^{er} juillet dernier, une journée communautaire réunissait plus de 40 chanoines venus aux Giettes inaugurer le nouveau chalet que certains n'avaient plus revu depuis près de 30 ans !